

# Communiqué



## DE PRESSE

Paris, le 8 octobre 2019

### **La Métropole investit pour renforcer l'attractivité et le développement économique et culturel**

**Le Bureau métropolitain s'est tenu vendredi 4 octobre 2019 sous la présidence de Patrick OLLIER. En ouverture de la réunion du Bureau, les élus métropolitains ont observé une minute de silence en mémoire des quatre policiers tués jeudi 3 octobre 2019 et de la directrice d'une école maternelle de Pantin qui s'est suicidée le 21 septembre dernier.**

Les membres du Bureau ont adopté ensuite plusieurs délibérations à l'unanimité notamment pour attribuer des subventions au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) et du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN).

- **Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) :**

Sur le rapport de Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Vice-Président délégué aux Finances, 8,2 millions d'euros de subventions ont été attribués. Ils viendront soutenir 42 projets portés par 31 communes et 3 territoires. Le Comité d'examen, présidé par Patrick OLLIER et composé de Vice-Présidents concernés ainsi que des Présidents de groupes, s'est tenu le 26 septembre dernier.

« Depuis la création du FIM en 2016, l'ensemble du territoire métropolitain a pu bénéficier de 98,2 millions d'euros de subventions de la part de la Métropole pour 478 projets au bénéfice de 115 communes et de 8 territoires. Cette session, nous avons noté un net engagement des communes en faveur des projets de mobilité douce », précise le Président de la Métropole.

- **Fonds métropolitain d'innovation numérique (FMIN) :**

Sur le rapport de Daniel-Georges COURTOIS, Vice-président délégué au Numérique et à la Métropole Intelligente, 462 809 euros de subventions ont été attribuées pour soutenir 14 projets répartis dans 13 communes et un territoire. Le Comité d'examen s'est réuni le 19 septembre 2019. Le FMIN a été créé en septembre 2018 afin de permettre de concourir au financement d'expérimentations en matière d'innovation numérique. Au total, entre novembre 2018 et septembre 2019, ce seront donc 37 projets qui auront été soutenus pour un montant total de 1,4 M€.

« Les projets réceptionnés sont caractérisés par la forte diversité des objets d'expérimentation allant de projet en lien avec l'inclusion et la médiation numérique, de projet de valorisation de la data et de la relation au citoyen, à l'amélioration des mobilités », indique Daniel-Georges COURTOIS.

**Dans le cadre de l'intérêt métropolitain en matière d'attractivité et rayonnement du territoire métropolitain, le Bureau a accordé, sur le rapport de Danièle PREMEL, Vice-présidente déléguée au Développement culturel, deux subventions pour l'organisation d'actions valorisant les initiatives citoyennes culturelles et sociales :**

- **Subvention de 10 000 euros pour l'organisation de l'exposition « Trésors de Banlieues »** qui se tient à la Halle des Grésillons à Gennevilliers du 4 octobre au 30 novembre 2019. Le principe de ce grand événement est totalement inédit puisqu'il rassemble les œuvres des fonds d'art, très souvent méconnues, constitués, au fil des années par les communes de la Métropole et même au-delà. Plus de 53 collectivités ont ainsi répondu à ce projet.
- **Subvention de 10 000 euros pour l'organisation de la 9<sup>ème</sup> édition du festival Atmosphères** qui se tiendra à Courbevoie du 8 au 13 octobre 2019. Cette édition présente une compétition cinéma avec des avant-premières événementielles, des remises de prix, un concours international de courts métrages, un concours

de synopsis sur les nouveaux imaginaires, plusieurs expositions thématiques, de nombreux ateliers ainsi qu'une création unique réunissant artistes et chercheurs.

**Pour renforcer l'attractivité ainsi que le développement économique et numérique au sein de la Métropole, plusieurs délibérations ont été également votées à l'unanimité notamment :**

- **Choose Paris Region :**

Sur le rapport d'André SANTINI, Vice-président délégué à la Stratégie Economique, l'adhésion de la Métropole du Grand Paris à l'association de développement économique et d'attractivité du territoire métropolitain « Choose Paris Region » a été adoptée à l'unanimité. Deux représentants de la Métropole du Grand Paris siègeront au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale de Choose Paris Region. La Métropole du Grand Paris et Choose Paris Region, précédemment nommé Paris Region Entreprises – PRE, étaient engagées ensemble dès 2016, dans le cadre du guichet unique post-Brexit, avec la Ville de Paris, Paris & Co, la CCI et Business France. Ce guichet a pour objectif de mutualiser les moyens déployés par les acteurs qui composent l'écosystème métropolitain et régional afin d'attirer les investissements étrangers touchés par le Brexit. Au 20 septembre 2019, 144 projets sont ou ont été accompagnés dont 90 projets déjà concrétisés et parmi eux l'installation de l'Agence Bancaire Européenne à La Défense. Cela représente au total environ 4 100 emplois.

- **Charte avec QWANT**

Sur le rapport de Daniel-Georges COURTOIS, Vice-président délégué au Numérique et à la Métropole Intelligente, la charte avec QWANT a été adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau. La Métropole a choisi d'opter pour un moteur de recherche soucieux du respect de la vie privée de ses utilisateurs, ne les traquant pas, et ne commercialisant pas leurs données personnelles. Elle soutient les démarches de sécurisation des données publiques, et reste vigilante à l'utilisation faite des données qu'elle génère. Le choix de ce moteur de recherche par défaut est également motivé par la volonté d'assurer un stockage des données générées en France ou a minima au sein de l'Union européenne.